Journée filière agroforesterie et maraîchage

Labéllisée Ecophyto / Portée par la FD Civam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

Public cible
Agricultrices, agriculteurs, conjoints collaborateurs, porteurs de projet

Objectifs
Appréhender la mise en place d'un atelier d'agroforesterie en maraîchage

Enjeux
Des légumes sous les arbres ou entourés par des haies ? L'introduction d'arbres au sein d'un système de production bouleverse en profondeur l'écosystème de la parcelle. La biodiversité, la fertilité du sol et l'utilisation des ressources en eau et en énergie s'en trouvent modifiées ! Comment faire cohabiter une grande variété d'espèces sur plusieurs strates, pour en tirer les meilleures synergies dans le contexte du changement climatique ?

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Module à distance : 10,5h
Ces heures vous permettent de suivre la formation en présentiel. Elles sont indispensables au bon déroulement de la formation et pour l'acquisition des compétences et des connaissances.
- 8h : Contenus en ligne sur la plateforme d'E-learning en page 25 d'Agroof (vidéos techniques, documents d'approfondissement, activités d'autoévaluation....).
- 2,5h : Module sur le changement climatique (sera transmis par mail)

Présentiel : 1 jour
- Présentation des derniers résultats de la recherche
- Visite d'exploitations agricoles pilotes en agroforesterie.

Modalité d'enseignement
présentiel, distanciel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 27/11/2023

Tarifs
Adhérent 781€
Non adhérent 781€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

date à définir		Module à distance de 10.5h
07 déc 2023 09:00 - 17:00	30010 Anduze	Daniele Ori, Pierrick Gouhier, Numa Fauchèrre et Valentin Laubriet, formateurs et conseillers en agroforesterie pour la Scop AGROOF.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)